

L'inventaire des dépôts, réalisé par GEODERIS dans le cadre de l'article 20 de la Directive européenne sur les Déchets de l'Industrie Extractive, a permis de classer les secteurs contenant ces dépôts selon six classes allant de A à E. La classe E concerne les secteurs comportant des dépôts susceptibles de présenter un risque très significatif pour la santé humaine et l'environnement. À l'inverse, la classe A concerne les secteurs ne présentant pas de risque pour la santé humaine et/ou l'environnement.

Le secteur de Huelgoat, situé dans le Finistère, inventorié dans le cadre de la DDIE comprend les titres miniers de Huelgoat et Poullaouën. Il a été classé en C+ pour le volet sanitaire et environnemental. Il a fait l'objet d'une étude d'orientation en 2018. Cette étude a mis en évidence une contamination avérée au plomb sur les anciens sites miniers, en périphérie ainsi qu'un impact dans les cours d'eau en aval des sites. Par ailleurs, la campagne de terrain a mis en évidence des usages potentiellement incompatibles avec les teneurs mesurées. La réalisation d'une étude sanitaire et environnementale détaillée type IEM a donc été recommandée à l'issue de l'étude d'orientation avec pour objectif de préciser notamment l'ampleur des contaminations d'origine minière sur le secteur d'étude afin d'en évaluer précisément les risques sanitaires et environnementaux. Cette étude a été menée par GEODERIS à la demande du Ministère de la Transition Ecologique et la DREAL Bretagne en 2019-2020.

Les investigations menées depuis plusieurs années ont mis en évidence de fortes teneurs en plomb dans les sédiments de l'Aulne en aval des sites miniers de Huelgoat et Poullaouën jusqu'à Châteaulin, constat confirmé par les investigations menées en 2020. Le périmètre de cette étude a porté uniquement sur l'Aulne canalisée fluviale. La partie maritime de l'Aulne en aval de Châteaulin a été étudiée par l'IFREMER. GEODERIS a souhaité identifier quelle était la contribution des deux sites miniers dans cette contamination. Pour cela, une étude basée sur l'analyse des compositions isotopiques en plomb et des teneurs en éléments traces (Pb, Ni, Cu, Zn, etc.) a été réalisée sur une vingtaine d'échantillons d'eaux et de sédiments de l'Aulne, prélevés depuis l'amont des anciennes mines jusqu'à l'amont de Châteaulin. Des résidus de traitement ont également été prélevés sur les sites miniers de Huelgoat et Poullaouën.

L'étude isotopique a permis d'établir que les concentrations métalliques mesurées dans l'Aulne (sédiments et eaux de surface) en aval des sites miniers étaient majoritairement attribuables au district minéralisé de Poullaouën-Huelgoat, cet impact perdurant dans l'Aulne jusqu'en amont de la ville de Châteaulin.

A l'issue de l'évaluation sanitaire et environnementale, GEODERIS a formulé un certain nombre de recommandations dont la mise en œuvre d'un plan de gestion global des deux sites miniers. L'un des objectifs de ce plan de gestion est de proposer des solutions permettant de supprimer les dépôts de résidus miniers vers les cours d'eau.